

Conseil d'établissement de l'école de Pervenches-Montfalcon
Procès-verbal de la séance du 8 juin 2011
de 17h15

Salle des maîtres au rez-de-chaussée

Présidente	Madame Marianne Jenni
Membres permanents Représentants des parents	Madame Sonja Décaillet Monsieur Didier Lauret Madame Angeline Torche
Représentantes des enseignants	Madame Rima Hajjar Scherly Madame Claudine Romer Charles, Madame Valérie Noël Madame Francine Gysi
Représentants de la commune de Carouge	Monsieur Candido Almeida (RBS) Monsieur François Berthoud, responsable du service des affaires sociales
Membres invités permanents	Monsieur Fabien Klunge, responsable du GIAP pour 5 écoles de Carouge Madame Lysiane Kamber, infirmière scolaire
Excusés	Madame Antonietta Gervasoni

Ordre du jour

- Projet d'établissement – défi-lecture
- Devoirs
- 100^{ème} anniversaire de l'école des Pervenches
- Rénovation de l'école des Pervenches
- Sécurité dans les préaux – emplacement des buts
- Journée « à pied à l'école » septembre 2011
- Divers et propositions individuelles
 - Mme Kamber infirmière scolaire souhaite parler des goûters
 - M. Lauret annonce lors de l'ouverture du COET qu'il a un point à ajouter à l'ordre du jour : une lettre de parents d'élèves. Mme Jenni précise que ce point ne lui a pas été transmis préalablement, mais accepte de l'ajouter.

Mme Jenni ouvre le COET accueille les délégués et les parents observateurs.

1. Projet d'établissement – EVALEX

- Le projet d'établissement suit son cours :
- Objectif bien vivre ensemble se poursuit au travers du conseil d'école
 - Au rythme de un conseil par mois avec 21 déléguées et une équipe de 5 enseignantes, une activité est ensuite menée en classe chaque mois
 - Ces activités sont affichées dans le corridor de l'école
 - Les parrainages ont été réguliers : pour des bricolages, des spectacles, de la cuisine
 - Concernant le règlement d'école, il a été réactivé pour tous les enfants. Plusieurs soucis ont eu lieu avec notamment les ballons en cuir et les téléphones portables
 - une séance est prévue avec M. Klunge pour la suite à donner dans la collaboration avec le parascolaire

Il est prévu de glisser le règlement dans le memento de la rentrée.

- Le projet d'établissement est en train d'être évalué par une personne externe à l'école. Cette personne est mandatée par le SRED et interviendra auprès de l'équipe enseignante lors d'une séance qui aura lieu dans 10 jours. Un rapport sera produit ensuite.
- Comme dans tous les établissements, le projet d'établissement se poursuivra l'année prochaine. Dans l'établissement, l'accent sera surtout porté sur l'objectif « apprendre à apprendre » avec les actions du « Memorython ».

2. Retour fête du 100ème anniversaire de l'école des Pervenches

- Grâce au soutien de tous, de la mairie au niveau financier et logistique, des différentes associations, (APEPM, GIAP, Maison de quartier, Ludothèque, des scouts) la fête s'est très bien déroulée. Plus de 80 parents sont venus soutenir l'organisation de la fête pour les stands et les décorations. Mme Jenni remercie chaleureusement l'engagement de chacun.
- Le vendredi soir 500 anciens ont été accueillis.
- Le samedi plus de 1500 élèves et parents ont participé à la fête. Il y avait de nombreux spectacles et des animations.
- La collaboration avec le DCTI, Terrasse du Troc et 3 classes de 3P-5P-6P a débouché sur l'exposition PAV de Rêves. Des artistes ont travaillé avec les élèves et les habitants sur les représentations du futur PAV. L'exposition a ensuite été inaugurée au parc Louis-de-Montfalcon lors de la fête du 100e, mais elle est actuellement encore visible au musée de Carouge.
- Une parent déléguée fait part de son inquiétude quant au débordement des préparatifs de la fête sur les programmes scolaires. Mme Jenni l'informe que ces préparatifs ont eu lieu sur les heures de musique pour les spectacles, d'art visuel pour les décorations et d'histoire pour les frises chronologiques; les élèves ont pu suivre leur programme scolaire dans l'intégralité.

3. Rafrâichissement des couloirs de l'école des Pervenches

- Mme Jenni remercie le service des constructions et de la voirie de la ville de Carouge qui a été extrêmement efficace pour l'organisation des travaux. Ils ont pu se dérouler pendant les vacances de Pâques. Le résultat est magique, c'est une autre école, claire, lumineuse, joyeuse. En plus tous les acteurs de l'école (élèves, enseignants, parents) ont réagi très positivement à cette rénovation surprise.
- La question est à quand la suite ? Peut-on envisager de rafraichir les classes qui en ont aussi bien besoin....

4. Journée « à pied à l'école » septembre 2011

- Sous la houlette de la ville de Carouge, et en collaboration avec les associations de parents il a été prévu pour cette année:
- La fabrication de figurines en bois de 1m environ représentant des enfants qui seront décorées dans des ateliers parents-enfants en septembre prochain.
- Ces figurines seront disposées le 24 septembre près des passages piétons autour de l'école. Le but étant de rendre les conducteurs attentifs aux abords de l'école.
- Les parents volontaires seront présents sur les passages, avec les patrouilleuses et distribueront des tracts stimulant le respect des élèves-piétons.
- Les figurines seront, les jours suivants, installées sur les barrières de l'école.
- Un document avec les photos des patrouilleuses sera distribué aux élèves à cette occasion.

5. Modalités des informations données aux élèves

- Rappel des procédures. Toute information ou publicité distribuées dans les classes ou le périmètre de l'école doit être validé par la direction générale de l'enseignement primaire. Les documents de l'association de parents, ou des parents délégués doivent être transmis à Mme Jenni ou à sa secrétaire qui se chargera de la distribution après validation.
- La salle des maîtres est fermée « au public ». De nombreux objets de valeur s'y trouvent régulièrement (sacs, vestes...) ainsi que des documents confidentiels. Ne pas hésiter à s'adresser au secrétariat ou à Mme Jenni directement.

6. Rentrée scolaire 2011 : organisation des classes

- Pour la prochaine rentrée, pour des questions d'effectifs, nous avons dû recomposer les classes actuelles tant en division moyenne qu'élémentaire.
- Pour faire ces nouvelles classes, nous tiendrons compte des équilibres, garçons-filles, des niveaux des enfants, et des dynamiques.
- Les futures classes et enseignants de vos enfants seront annoncés le dernier jour d'école. Ce délai nous permet des réajustements afin d'équilibrer au mieux les classes en tenant compte des derniers déménagements.

7. Retour portes ouvertes futurs 1P (Harmos)

- Les portes ouvertes ont eu lieu mardi 7 juin. Nous avons accueillis une quinzaine d'enfants entre le matin et l'après-midi. Nous avons visité l'école de Montfalcon et les classes de 1E des Pervenches.
- Puis nous nous sommes rassemblés dans la classe des ECSP où les représentantes de l'APEPM Mmes Beuchat et Da Silva nous ont rejoints pour un moment d'échange.
- Ces moments de portes ouvertes ont été visiblement appréciés par les parents et les enfants présents. Ils ont permis de clarifier des petits points avant la rentrée et de créer de nouveaux liens.
- M. Berthoud rappelle la soirée organisée par la commune pour la présentation des futurs partenaires de la vie scolaire de leur enfant.

8. Bilan annuel fonctionnement COET

- Le bilan est déplacé à la fin de séance.

9. Divers et propositions individuelles

- Action goûters sains : Lysianne Kamber

Mme Kamber propose de renouveler l'action des goûters pommes; elle se demande qu'elle serait la meilleure formule soit sur un mois comme l'année dernière, soit une fois par semaine durant toute l'année ? Elle constate qu'actuellement un élève sur deux de 6ème primaire a des caries et qu'il est important de faire de la prévention avec les élèves.

Pour réaliser cette action, Mme Kamber se heurte à un problème financier. M. Berthoud propose qu'une partie de l'argent mis à disposition des COET par la ville de Carouge soit utilisé à cet effet.

Les parents délégués proposent d'en reparler lors du prochain COET après discussion avec l'association de parents.

- T-shirts de sports
 - En lien avec l'argent du COET, Mme Décaillet demande quand est-il des achats des t-shirts de sport envisagés pour les tournois lors du dernier COET? Mme Jenni informe qu'il y a deux possibilités : ou des t-shirts en coton ou des t-shirts en matière synthétique plus cher mais plus difficile à gérer. Imaginer une consigne pour ce genre de t-shirts. Les délégués en reparlent aux parents et aux enseignants et une décision sera prise lors du prochain COET.
- Projets bâtiment parascolaire

- M. Berthoud informe le COET que la commune de Carouge a lancé un concours pour la réalisation pour le nouveau bâtiment d'accueil du parascolaire. Il nous renseignera dès qu'il aura des informations sur les délais de la réalisation.
- Lettre des parents d'élèves
 - M. Lauret remet à Mme Jenni une lettre de parents d'élèves avec 120 signatures au sujet des devoirs et des évaluations. Mme Jenni demande à M. Lauret de bien vouloir lire cette lettre à tous les membres du COET afin que chacun puisse en prendre connaissance. Il explique que cette lettre a été préparée par un groupe de parents mais elle ne représente pas le point de vue de l'APEPM et les délégués parents du COET sont le relais des auteurs de la lettre. Les parents auteurs font part de leur inquiétude concernant les devoirs donnés à l'école des Pervenches et des modalités d'évaluations des élèves dans les classes, qui sont pour eux inéquitable.
 - Suite à cette lecture, les déléguées enseignantes expriment leur déception quant à la modalité.
 - Plusieurs échanges animés entre les différents membres du COET ont eu lieu.
 - Mme Jenni informe que les devoirs et évaluations, sont régis par des directives communes à tous les établissements scolaires du canton. Ces directives sont en partie publiques et se trouvent sous ETIDEP. Mme Jenni est garante de la bonne application des directives dans son établissement et certaines demandes dans « la lettre pétition » ne correspondent pas aux directives. Néanmoins, Mme Jenni entend tout à fait que 120 parents sont inquiets et qu'ils ont besoin d'informations. Elle s'engage à répondre aux parents d'élèves par un courrier ces prochains jours.

8. bis Bilan annuel fonctionnement COET

- Lors des discussions autour de « la lettre pétition », de nombreux éléments concernant le fonctionnement du COET ont été discutés. Certains délégués ont fait part de leur questionnement. Toutefois, ce qui est positif c'est de voir ce qui peut être amélioré. D'un commun accord entre tous les membres du COET, il a été décidé de reprendre le bilan au prochain COET et de travailler aussi sur le fonctionnement du COET pour la prochaine année scolaire.
- A 19h35, Mme Jenni clôture cette longue séance et propose d'adresser un doodle à tous les membres du COET pour fixer les prochaines dates.

Marianne Jenni
Directrice d'établissement